PROGRAMME DE FORMATION — INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative

Certification visée : RS6776 — certificateur Inkréa Certifications

Version : 01/2026 — Échéance de l'enregistrement de la certification : 01/10/2029

30 heures | **10 h avec formateur · 20 h en e-learning**

Formation à distance · présentiel sur devis | **Formation certifiante · éligible CPF**

1 650 € net de taxe, certification incluse

DURÉE	DÉMARRAGE	FORMAT	PRÉREQUIS
30 heures	**Chaque mois**	**Distanciel**	**Aucun en IA**
10 h en visio avec formateur, 20 h en e-learning	planning défini lors de la réunion de lancement	présentiel sur devis	maîtrise de l'environnement Windows ou Mac

Apprenez à exploiter les capacités des intelligences artificielles génératives pour produire des contenus rédactionnels et visuels impactants, tout en garantissant éthique, accessibilité et conformité réglementaire.

À la clé : une expertise en IA, des techniques d'optimisation de contenus et une méthodologie claire pour intégrer l'IA dans votre environnement professionnel en toute sécurité.

1. NATURE DE L'ACTION ET PUBLIC CONCERNÉ

Nature de l'action : action de formation au sens de l'article L. 6313-1 du Code du travail, préparant à la certification « Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative », enregistrée auprès de France Compétences par Inkréa Certifications sous le numéro RS6776.

Public visé :

- salariés, indépendants et demandeurs d'emploi du secteur tertiaire dont l'activité inclut la production de contenus rédactionnels ou visuels : assistanat, secrétariat, marketing, communication, ressources humaines, juridique ;
- particuliers souhaitant acquérir ou renforcer des compétences et connaissances en IA.

Prérequis :

- maîtrise de l'environnement informatique (Windows ou Mac) ;
- aucune connaissance préalable de l'IA n'est requise ;
- disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet ;
- casque avec micro recommandé ou intégré à votre ordinateur, webcam souhaitable.

2. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Objectifs professionnels : à l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- intégrer et optimiser l'utilisation des outils d'IA générative dans leur activité professionnelle ;
- produire des contenus rédactionnels et visuels efficaces et adaptés aux exigences du marché ;
- garantir la conformité légale et éthique de leurs productions en respectant les cadres RGPD et IA Act ;
- appliquer des stratégies avancées de Prompt Engineering pour maximiser la pertinence et la qualité des résultats générés par IA ;
- adapter leurs contenus pour une meilleure accessibilité, en incluant les personnes en situation de handicap ;
- mettre en place une veille stratégique et réglementaire pour suivre les évolutions des technologies et des législations sur l'IA.

Résultats attendus : à l'issue du parcours, le participant sera capable de :

- élaborer une stratégie d'intégration de l'IA générative dans son activité ;
- produire des contenus rédactionnels et visuels optimisés grâce à l'IA ;
- appliquer les bonnes pratiques de confidentialité et de conformité réglementaire ;
- adapter ses productions aux normes d'accessibilité.

3. LES + DE LA FORMATION

Parce que chaque stagiaire est différent — besoins, contraintes, profil, environnement personnel et professionnel — nous vous proposons des solutions adaptées à chacun.

- Un seul interlocuteur tout au long de votre parcours
- Possibilité de travailler sur vos propres supports
- Test d'évaluation avec rapport de compétences
- Cours avec un formateur dédié
- Formation e-learning incluant cours, exercices et quiz, disponible 24h/24 et 7j/7 pendant 12 mois
- Parcours certifiant vous permettant de bénéficier d'une reconnaissance professionnelle et officielle de votre montée en compétence
- Des formateurs bienveillants et à votre écoute
- Des supports de cours et outils pratiques à télécharger, et des contenus vidéos

4. ORGANISATION ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Le parcours repose sur une pédagogie combinant 10 heures de cours en visioconférence avec un formateur expert, centrés sur la mise en pratique, l'optimisation des méthodes de travail et la préparation à la certification RS6776, et 20 heures de formation e-learning (cours, exercices et quiz) structurée et progressive, accessible dès le premier jour et pendant 12 mois.

Cette organisation permet une montée en compétences durable, favorisant l'assimilation des acquis et leur réutilisation dans le temps, même lorsque l'apprenant ne peut pas mettre immédiatement en pratique les compétences acquises. Afin de sécuriser la montée en compétences et la réussite à la certification, le parcours intègre des évaluations à chaque étape, depuis la pré-évaluation jusqu'aux examens blancs.

Le parcours est structuré en plusieurs étapes complémentaires intégrant des temps d'évaluation et de préparation à la certification.

5. PROGRAMME DE LA FORMATION

ÉTAPE 0

Test de pré-évaluation, en amont de la formation

- Évaluer son niveau initial
- Identifier ses besoins spécifiques
- Adapter l'accompagnement pédagogique si nécessaire

ÉTAPE 1

Réunion de lancement, en visioconférence

1 heure

- Présentation du déroulé global de la formation
- Validation des objectifs et du projet professionnel de l'apprenant
- Prise en main de la formation e-learning
- Présentation du planning et des modalités d'accompagnement
- Conseils de bonnes pratiques pour le bon déroulement de la formation
- Temps d'échange et réponses aux questions

MODULE 1

Introduction à l'IA générative et analyse des besoins

- Les principes et les capacités de l'IA générative
- Panorama des outils d'IA : ChatGPT, Google Gemini, Adobe Firefly, Microsoft Copilot, Mistral AI
- Identification des tâches pouvant être optimisées avec l'IA
- Installation et configuration des outils adaptés à son environnement professionnel

MODULE 2

Élaboration d'une stratégie d'intégration de l'IA

- Méthodologie d'intégration des outils d'IA dans les processus existants
- Planification des étapes de test et d'optimisation continue
- Définition des cas d'usage et des bénéfices attendus
- Étude de cas : élaboration d'un plan stratégique pour intégrer l'IA en entreprise

MODULE 3

Rédaction assistée par IA et Prompt Engineering

- Techniques avancées de formulation des prompts
- Ajustement des prompts pour optimiser les résultats générés
- Comparaison des performances entre différents outils IA
- Exercices pratiques de génération et d'optimisation de textes

MODULE 4

Création de contenus visuels avec IA

- Génération d'images et de visuels professionnels avec IA
- Ajustements créatifs et techniques pour améliorer la pertinence des visuels
- Accessibilité et adaptation des contenus aux personnes en situation de handicap
- Étude de cas : création d'une campagne visuelle à l'aide d'IA

MODULE 5

Conformité éthique et réglementation

- Cadre réglementaire européen : l'IA Act et ses implications
- Respect du RGPD dans l'utilisation des outils d'IA
- Identification et gestion des risques liés aux biais algorithmiques
- Cas pratiques : vérification et mise en conformité d'un contenu IA

MODULE 6

Mise en place d'une veille réglementaire et technologique

- Importance de la veille dans un contexte d'évolution rapide des IA
- Outils et méthodologies pour suivre les réglementations et innovations
- Bonnes pratiques pour garantir une utilisation responsable et efficace de l'IA
- Exercice : élaboration d'un plan de veille pour une entreprise

ÉTAPE 4

Préparation à la certification RS6776, en visioconférence

1 heure

- Présentation du référentiel de certification
- Explication des attendus et des critères d'évaluation
- Conseils méthodologiques pour le passage de la certification
- Questions et réponses

Quiz et exercices de cas pratiques durant toute la durée de la formation.

6. DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée totale	30 heures : 10 h de cours avec un formateur expert en visioconférence et 20 h de cours et exercices en e-learning, avec accès 1 an
Format	Distanciel : formation e-learning et cours avec formateur en visioconférence ; présentiel sur devis. Accès à la formation e-learning dès le premier jour
Organisation	Distanciel ; présentiel sur devis
Démarrage	Session tous les mois
Suivi	Planning défini lors de la réunion de lancement ; suivi de l'assiduité et de la progression tout au long du parcours

7. ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ET CONTACTS

Formateur référent : l'accompagnement est assuré par un formateur expert, disposant de minimum 3 ans d'expérience professionnelle. Il s'engage à suivre une formation continue annuelle pour maintenir un niveau d'expertise à jour avec les évolutions du domaine.

FORMATEUR
Guillaume Breniaux
à préciser lors de la confirmation de la session

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE
Marie-Claude Breniaux
contact@ivdformation.com · 06 95 57 96 27

RÉFÉRENT HANDICAP
Guillaume Breniaux
guillaume@ivdformation.com · 06 73 06 07 78

8. MODALITÉS D'ACCÈS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Toutes nos formations nécessitent un entretien préalable pour remplir le recueil de vos besoins. Nous vous proposons ainsi un entretien téléphonique avec un conseiller en formation pour vous accompagner dans le choix et l'adaptabilité de votre formation.

Délais d'inscription : 15 jours avant le démarrage de la formation. L'inscription est effective après validation des prérequis, réception de la convention signée et le règlement de l'acompte (sauf en cas de subrogation — dossier France Travail, dossier CPF).

Prise de rendez-vous :https://calendar.app.google/CGUyau7YTxqZS7HdA

Conseiller formation · 06 95 57 96 27

9. TARIF ET FINANCEMENT

1 650 € net de taxe — distanciel · 30 heures

Le coût du passage de la certification est inclus.

Ce tarif comprend :

- l'accès à la formation e-learning pendant 12 mois
- 20 h de cours et exercices
- 10 h de cours avec formateur expert en visioconférence
- la réunion de préparation à la certification
- l'accompagnement pédagogique
- les évaluations et tests de préparation

En présentiel : une version en présentiel peut être organisée à votre demande. Tarif sur devis, précisant le lieu, le calendrier et le montant.

Financement : un financement par le CPF est possible selon les droits acquis et la situation spécifique de chaque personne. D'autres dispositifs peuvent être mobilisés :

- OPCO ;
- employeur ;
- financement individuel, avec possibilité de paiement en plusieurs fois.

10. CERTIFICATION, ÉVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Certification visée : certification professionnelle RS6776, en cas de validation des épreuves. Cette certification atteste les compétences nécessaires pour utiliser l'Intelligence Artificielle (IA) générative de façon efficace, sécurisée, inclusive et réglementaire, dans le but de créer des contenus rédactionnels et visuels et de gagner en productivité.

Modalités d'examen : en fin de parcours, les apprenants s'engagent à passer l'examen en vue de l'obtention de la certification « Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'intelligence artificielle générative », enregistrée auprès de France Compétences par Inkréa Certifications sous le numéro RS6776. Le passage de la certification consiste en un écrit à rendre sous 10 jours après la fin de la formation, basé sur 6 cas pratiques, suivi d'une soutenance orale de 20 minutes.

Conditions d'obtention : vous devez avoir une note moyenne minimum de 3,5/5 à chaque compétence (écrit et oral) pour considérer les compétences acquises et valider l'obtention de la certification, soit un taux de réussite global supérieur ou égal à 70 %.

Communication des résultats : après le passage de votre oral, le jury a une semaine pour délibérer. Après cette semaine, vous recevez un e-mail de la part du certificateur, vous informant de votre obtention ou non de la certification. Si vous avez réussi, votre certificat nominatif est fourni dans ce même e-mail.

Sanction de la formation : conformément à l'article L. 6353-1 du Code du travail, une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remis au stagiaire à l'issue de la formation.

11. ACCESSIBILITÉ ET RÉFÉRENT HANDICAP

La formation est réalisée à distance : e-learning accessible 24h/24 et 7j/7, et cours en visioconférence avec un formateur. Cette organisation permet aux personnes en situation de handicap d'adapter leur rythme et leur accès à la formation de façon plus confortable.

Dans le cas où une personne sourde ou malentendante et non appareillée souhaiterait faire la formation, nous sommes en mesure de lui prévoir un accompagnement signé (en accord avec les dispositifs de l'Agefiph), ainsi que la fourniture de tous nos supports de cours par écrit, en amont de la formation.

Dans le cas où une personne aveugle ou malvoyante souhaiterait faire la formation, si cela paraît pertinent au regard de ses perspectives professionnelles, elle pourra la suivre en bénéficiant de l'audio (cours en visioconférence avec le formateur), ainsi que de la fourniture de tous nos supports de cours par écrit, en amont de la formation.

Nous mettrons en œuvre les dispositions nécessaires au bon déroulement de la formation pour toute personne en situation de handicap, au regard de ce handicap et des aménagements qu'il nécessite, dans la mesure où ces aménagements sont compatibles avec une formation à distance ou en présentiel. Le référent handicap, Guillaume Breniaux (06 73 06 07 78), est le point de contact pour étudier toute demande d'aménagement.

12. RÉCLAMATIONS

Toute réclamation relative au déroulement ou à la qualité de la formation peut être adressée par écrit à IVD Formation — contact@ivdformation.com — 06 95 57 96 27. IVD Formation s'engage à en accuser réception et à y apporter une réponse dans un délai indicatif de 15 jours.

13. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles des stagiaires sont collectées aux seules fins de l'organisation, du suivi et de la traçabilité de l'action de formation, ainsi que du respect des obligations légales et de certification. Elles sont conservées pendant la durée légale applicable et ne font l'objet d'aucune cession à des tiers, hors organismes financeurs et certificateurs concernés.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés, chaque stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition. Ces droits s'exercent auprès de contact@ivdformation.com.

14. INFORMATIONS SUR L'ORGANISME DE FORMATION

Organisme de formation	S.A.S INITIATIVES Vente Directe (IVD Formation), société par actions simplifiée au capital de 1 500 €, RCS Melun
Identifiants	SIRET : 818 919 359 00013 — SIREN : 818 919 359
Déclaration d'activité	N° 11 77 06019 77, enregistré auprès du préfet de la région Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Certification Qualiopi	Organisme certifié Qualiopi au titre des actions de formation, de l'accompagnement VAE et du bilan de compétences, délivré au titre du décret n° 2019-564 du 6 juin 2019.
Codes NSF et Formacode	NSF 326p — informatique, traitement de l'information (organisation, gestion) ; NSF 324p — organisation du travail de bureau, organisation-bureautique. Formacode 31028 — intelligence artificielle.
Contact	contact@ivdformation.com — 06 95 57 96 27 — www.ivdformation.com